

# RÈGLEMENT TIRAGE AU SORT INSCRIPTIONS

## EXPOSANT FERIA ULTRA-TRAIL® UTMB 2025

### **ORGANISATION :**

Le présent tirage au sort est organisé par Ideco, S.A., avec Code d'identification fiscale (CIF) A38615191 et siège social à Pabellón de Deportes de Tenerife « Santiago Martín », C/ Mercedes, s/n, Los Majuelos 38108 La Laguna, Tenerife.

Toute personne majeure (18 ans et plus) ayant acheté un billet de participation au stand de la Tenerife Bluetrail lors de l'UTMB Village de l'UTMB 2025 au Vall D'ARÁN

### **PÉRIODE DE L'ACTION :**

Une série de billets de participation sera disponible au stand de la Tenerife Bluetrail, qui devront être remplis et déposés dans une urne spécifique qui sera située au stand susmentionné.

La demande de billets et leur dépôt dans l'urne peuvent être effectués du 1 au 6 juillet ou jusqu'à épuisement des billets pendant la réalisation de l'UTMB Village de l'UTMB 2025. La réalisation du tirage au sort et son résultat seront annoncés du 10 au 11 juillet 2025.

### **FONCTIONNEMENT ET PRIX À LA CLÉ :**

Le tirage au sort comprend ce qui suit :

- Billets pour le tirage au sort d'une inscription dans la modalité souhaitée, hébergement et déplacement aller-retour (origine-destination-origine) pour deux personnes jusqu'à un maximum de 3.000€, taxes incluses au Tenerife Bluetrail By UTMB 2026. Le prix sera personnel et intransmissible pour le gagnant et son accompagnateur.



Le gagnant sera informé du résultat du tirage au sort de trois façons : par courrier électronique et/ou par téléphone et sur les réseaux sociaux, et selon les informations fournies sur son billet de participation.

Le gagnant disposera d'un délai de 10 jours, à compter du jour suivant la réalisation du tirage au sort, pour accepter le prix par courrier électronique à l'adresse de l'organisation [inscripciones@tenerifebluetrail.com](mailto:inscripciones@tenerifebluetrail.com).

Une fois ce délai écoulé, si le gagnant n'a pas communiqué qu'il accepte le prix (pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisation), le gagnant perdra son droit au prix et le prix sera nul et non avenue. Aucun échange du prix en espèces ne sera accepté.

### **ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT**

La participation à la présente promotion implique l'acceptation inconditionnelle et totale du présent règlement. Le règlement du tirage au sort est disponible sur le site web [www.tenerifebluetrail.com](http://www.tenerifebluetrail.com)

### **RESPONSABILITÉS**

Ideco, S.A. se réserve le droit d'annuler toute participation ou tout participant s'il existe des soupçons de manipulation incorrecte des données ou du tirage au sort.

Ideco, S.A. se réserve le droit de refuser ou d'exclure de la participation au tirage au sort tout participant qui ne remplit pas les conditions décrites dans le présent règlement et les conditions de participation ou qui enfreint le règlement ou la finalité du tirage au sort.

### **PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL :**

La participation à ce tirage au sort implique la communication de données personnelles pour que IDECO, S.A. puisse contacter les participants et leur remettre le prix décrit. En vertu du Règlement général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), les données seront traitées conformément aux conditions suivantes :

Les données que IDECO, S.A. traitera sur les participants du tirage au sort sont celles détaillées ci-après : nom complet, carte d'identité, adresse électronique ou numéro de téléphone, ainsi que toute autre donnée nécessaire pour compléter l'inscription obtenue en tant que prix. Le traitement des données collectées est indispensable ; si ces données ne sont pas fournies, la personne ne pourra pas s'inscrire ni recevoir le prix.

Le prénom, les noms de famille et l'image du gagnant dans le cadre du concours seront publiés sur les réseaux sociaux. En ce sens, le participant accepte expressément la collecte et le traitement de ses données aux finalités susmentionnées.

IDECO, S.A. doit être informée de toute modification des données fournies afin qu'elles soient exactes et mises à jour et qu'elles reflètent fidèlement la situation actuelle.



#### **• INFORMATIONS DE BASE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES DE LA PART D'IDECO**

**Responsable du traitement des données :** Les données seront traitées par GESTION INSULAR PARA EL DEPORTE, LA CULTURA Y EL OCIO, S.A.U. (IDECO, S.A.) – CIF A3861519, domiciliée à des fins de notifications à Calle Las Mercedes S/n, Pabellón De Deportes Santiago Martín, 38108 - La Laguna (Santa Cruz De Tenerife).

Vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse électronique [dpo@idecogestion.net](mailto:dpo@idecogestion.net)

**Finalité :** Gestion du concours, publication des données et/ou de l'image des gagnants sur le site web, les réseaux sociaux et tout autre média appartenant à IDECO.

En acceptant le prix, le gagnant autorise expressément IDECO à utiliser son prénom et ses noms de famille, ainsi que son image, pour leur diffusion sur les réseaux sociaux, sans pouvoir prétendre à une rémunération ou obtenir un quelconque avantage autre que la remise du prix. Tout refus entraînera automatiquement la perte du prix.

Cette autorisation n'a pas de portée géographique spécifique, c'est pourquoi IDECO et les autres personnes physiques ou morales auxquelles IDECO peut céder les droits d'exploitation des photographies ou de parties de celles-ci dans lesquelles le gagnant du prix apparaît peuvent utiliser ces images dans tous les pays du monde sans aucune limite géographique.

L'autorisation couvre toutes les utilisations qui peuvent être faites des photographies, ou de parties de celles-ci, en utilisant les moyens techniques actuellement connus et ceux qui pourraient être développés à l'avenir, et pour toute application. Les images seront conservées pendant une période indéterminée. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 2 de la Loi organique 1/1982 du 5 mai sur la protection civile du droit à l'honneur, à l'intimité personnelle et familiale et à l'image, cette autorisation peut être révoquée à tout moment. La révocation du consentement n'affecte pas la légalité des traitements effectués avant cette révocation. De même, le titulaire des données s'engage à communiquer toute modification que les données fournies pourraient subir et garantit la véracité des données fournies.

**Conservation :** Les données seront conservées pendant la période nécessaire à la réalisation de la finalité pour laquelle elles ont été collectées, et aussi longtemps que la personne concernée ne révoquera pas son consentement.

**Fondement juridique :** Consentement de la personne concernée

**Destinataires :** Les tiers auxquels les données des gagnants sont communiquées ainsi que les utilisateurs des réseaux sociaux.



**Droits :** Vous pouvez demander à exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, de limitation et d'opposition à leur traitement, ainsi que le droit de ne pas faire l'objet de décisions fondées exclusivement sur le traitement automatisé de vos données, le cas échéant, auprès d'IDECO à l'adresse indiquée dans la clause ou à l'adresse électronique [protecciondatos@idecogestion.net](mailto:protecciondatos@idecogestion.net). Vous pouvez également révoquer votre consentement à tout moment.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez consulter des informations complémentaires sur la protection des données sur notre site web : [www.idecogestion.net](http://www.idecogestion.net)

**Légitimation:** Article 6.1(a) RGPD "la personne concernée a donné son consentement au traitement de ses données personnelles pour une ou plusieurs finalités spécifiques."